

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Présents : Mme Jacob, Mme Prodhomme, Mme Plésant, (parents d'élèves titulaires), Mme Pereira (parents d'élèves suppléants) ; M Hermand, Mme Leroux, M Couillard, Mme Giguel (maire et conseillers municipaux) ; Mme Buquet, Mme Pigny, Mme Moyon, Mme Brecq (enseignantes)

Étaient excusées : Madame Roussel (enseignante), Mme Letoue (parents d'élèves titulaires)

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE ET INSTALLATION

Accueil des nouveaux membres.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Le règlement intérieur de l'école primaire de Serqueux est présenté. Un avenant est proposé à la rédaction concernant le point « vie scolaire/jeux de cour ». A été retenue la formule ci-après : Il est interdit aux enfants d'apporter des jouets ou des objets dangereux, sauf pour les élèves d'élémentaires les billes, les élastiques et les cordes à sauter qui resteront sous la responsabilité des élèves. Les enseignants veilleront à leur bonne utilisation. Les enseignants ne sont pas responsables des pertes et des gains éventuels.

Pour rappel, l'inscription à l'école vaut acceptation du règlement intérieur.

VIE SCOLAIRE

➤ **EFFECTIFS 2024-2025**

102 élèves scolarisés : 13 PS, 13 MS, 12 GS, 13 CP, 14 CE1, 9 CE2, 12 CM1, 16 CM2

Répartis en :5 classes :

- Mme Roussel et Mme Entz (le jeudi): 20 élèves (13 PS, 7 MS)
- Mme Brecq et Madame Entz (le lundi) : 18 élèves (6 MS, 12 GS)
- Mme Moyon 19 élèves (13 CP, 6 CE1)
- Mme Buquet : 17 élèves (8 CE1, 9 CE2)
- Mme Pigny 28 élèves (12 CM1, 16 CM2)

Débat sur les effectifs à la rentrée de 2025 : la mairie a effectué une demande de rapprochement auprès de la commune de Beaubec la Rosière, qui doit être autorisée à sortir du SIVOS à laquelle elle est rattachée.

Parmi l'équipe pédagogique, nous comptons deux Atsems Mme Coquatrix et Mme Le Hérissé, une psychologue scolaire Mme Hagen et une maitre E Mme Léger. La maitre E intervient auprès des élèves en difficultés d'apprentissages, après sollicitation des enseignants. La psychologue scolaire peut à la demande de l'enseignant venir en observation dans les classes. Elle ne pourra agir auprès d'un élève seul, exclusivement sous l'autorisation parentale

Nous avons également une AESH qui intervient auprès d'élèves reconnus par la MDPH.

➤ **ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

71.53% de participation : sur 137 électeurs, 98 votants soit 67 suffrages exprimés et 31 votes blancs ou nuls.

➤ **RYTHMES SCOLAIRES, APC**

Concernant les rythmes scolaires, renouvellement de la demande de dérogation de passage à la semaine de quatre jours.

Le conseil vote en faveur d'une semaine à quatre jours.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi selon les classes, de 16h30 à 17h30. Les familles sont contactées via le cahier de liaison où elles doivent nous formuler leur réponse obligatoirement, même en cas de refus.

➤ EVALUATIONS NATIONALES

Les élèves du CP au CM2 ont participé aux évaluations nationales au cours du mois de septembre. Elles permettent de cibler les élèves fragiles et en difficulté dans les domaines du français et des mathématiques. A partir de leurs analyses, l'équipe pédagogique élabore des axes de travail permettant d'élaborer le projet d'école.

➤ PROJET D'ÉCOLE ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le projet d'école est élaboré pour cinq ans (2020-2025). Il a été décliné autour de trois axes académiques et va donc être poursuivi pour cette année scolaire avec quelques modifications prenant en compte le résultat des évaluations nationales.

- l'Axe 1 « Plus d'équité pour plus de réussites » vise l'amélioration de la compréhension de textes lus/entendus, l'amélioration de la fluence (vitesse de lecture mais aussi expressivité).

Nous allons agir sur le développement et l'acquisition de lexique, renforcer la connaissance des lettres sous leurs trois formes d'écriture en associant aussi le versant phonologique. La compréhension de la construction du nombre (savoir le représenter sous différentes formes, manipuler les relations entre dizaines/unités/centaines...), la valeur des chiffres en fonction de leur position dans un nombre, la résolution de problèmes (compréhension-schématisation-calcul) sont également des items ciblés.

- l'Axe 2 « Des horizons élargis pour élever son niveau de formation et choisir son avenir » dans le cadre du parcours d'Education artistique et culturelle a pour but d'amener les élèves à élargir leur culture en rencontrant diverses formes d'art tels que le cinéma, la musique, les spectacles de contes. Ils pourront ainsi développer diverses attitudes en étant spectateur, acteur, conteur ; se forger un esprit critique ; apprendre à exprimer leur ressenti.

- l'Axe 3 « permettre aux familles de s'associer plus étroitement à la scolarité de leurs enfants » est reconduit. Dès la Petite Section nous proposons des réunions bilans dans l'année notamment (deux fois par an a minima) et dès que le besoin se fera ressentir.

Les projets pédagogiques :

- « l'Art et la manière » financé par la mairie que nous remercions par la même occasion. Il s'agit de compléter l'ouverture culturelle proposée aux élèves. L'intervention de Mme Gisèle Diakanua a lieu le vendredi à raison de trente minutes par classe. Les élèves apprennent alors à acquérir une posture de chanteur, à mémoriser des textes de chants, à s'écouter, à distinguer les instruments de musique. Ne sont concernés que les élèves du CP au CM2, qui seront amenés à monter un spectacle pour la fin d'année.

- Ecole et cinéma : les élèves du CP au CM2 verront trois films dans l'année.

La thématique départementale « » prévoit le visionnage de différents types de films récents ou non :

-1^{er} trimestre Azur et Asmar (pour tous).

-2nd trimestre Calamity, une enfance de Marta Jane (pour tous).

-3^{ème} trimestre Rouge comme le ciel (Cycle 3) et Wallace et Gromit, les inventuriers

(Cycle 2).

La mairie a reconduit sa participation à ce projet en prenant en charge les transports, la coopérative scolaire payent les entrées (tarif 2.50 euros).

- Spectacles de contes : ce projet est destiné aux élèves de maternelles et ouvert aux CP, afin de leur permettre de fréquenter des spectacles de contes, de découvrir l'utilisation des marionnettes et réinvestir ce principe en classe.

-Pôle culturel : une convention a été signée avec le pôle culturel et la commune. Les élèves seront amenés à fréquenter cet espace, à découvrir son usage (emprunt de livres, de jeux).

- Piscine : Les élèves de la GS au CE1 ont bénéficié de onze séances de natation à la piscine de Gournay. Cinq élèves ont obtenu l'attestation d'aisance aquatique avec ceinture et un élève sans ceinture. Les élèves de CM1-CM2 auront également 11 séances de natation courant décembre-janvier. La mairie finance les entrées et le transport. Nous remercions les parents Mme Sannier, Mme Prodhomme, Mme Plésant, Mme Garcia, Mme Lefrançois, Mme Bourgetel, Mme Siméon de s'être proposées pour nous accompagner et assurer la sécurité dans les bassins.

- Permis piéton : dispositif destiné aux élèves de CE2. Une inscription et un projet ont été déposés.

- Semaine du goût : remerciement aux familles pour leur participation (don de fruits et légumes).

- Liaison école-collège : Divers temps forts sont programmés dans l'année.

* Cross CM2-collège : Le lundi 14 octobre, trois de nos élèves ont remporté une médaille. Nous félicitons bien entendu l'ensemble de nos CM2 pour les efforts et la ténacité fournis.

*Une visite du collège pour les CM2 aura lieu en fin d'année.

*Un projet avec la classe de SEGPA sera mené. Il sera défini prochainement avec Madame Breton, enseignante de SEGPA.

- Programme pHare : participation à la journée du 7 novembre « Non au harcèlement ». Des actions ont été mises en place dans les classes (grille d'auto-évaluation, visionnage de vidéos pour mener des débats), l'objectif étant de les sensibiliser dès le plus jeune âge à la notion du « harcèlement » et de les outiller afin d'agir à bon escient.

SECURITE

➤ ALERTE INCENDIE ET P.P.M.S.

Trois exercices d'évacuation sont à réaliser pendant l'année scolaire et deux exercices PPMS. L'école a participé à un 1^{er} exercice d'alerte incendie le 8/10/24. Les élèves sont prévenus pour cet exercice. Par la suite, ils ne le seront pas.

Un exercice PPMS – attentat/intrusion a été effectué le 5 novembre 2024. Cet exercice permet de nous faire acquérir et pratiquer les bons gestes et comportements en cas de besoin (alerter, protéger et se protéger, adopter les actions nécessaires en présence de personnes stressées, malades...). Le 4/10/24, l'équipe mobile de sûreté a visité les locaux de notre école. Cette visite a eu pour but de conseiller l'équipe enseignante et la commune sur des points d'amélioration à apporter au PPMS.

La mairie indique qu'un exercice incendie a eu lieu le 11/10/24 sur le temps de cantine. Un prochain exercice aura lieu en 2025.

➤ TRAVAUX ET INSTALLATIONS

Remerciement fait à la mairie pour :

La pose de porte-manteaux supplémentaires dans la classe de MS/GS

La peinture refaite dans la partie cuisine de la classe de Mme Pigny

Le contrôle de fonctionnement effectué sur le vidéoprojecteur de la classe des CE1-CE2

Intervention sur la toiture de la classe des MS/GS concernant des infiltrations. Des travaux sont également prévus dans le couloir de la classe des PS/MS.

Est-il possible d'installer une porte coulissante pour séparer la partie bureau direction de la partie salle des maîtres, et de programmer un nettoyage des ordinateurs direction et classe MS-GS ? Il y a toujours un souci d'accès internet au site de l'éducation nationale. La mairie va se renseigner auprès du fournisseur.

Prise de parole de M le Maire concernant l'extension et la restructuration de l'école.

Le début des travaux a été retardé pour diverses raisons, qui ne sont pas du ressort de la mairie. Les règles d'accessibilité aux bâtiments ont évolué, une commission a donc dû rendre un nouvel avis (18/07/24). Par la suite, un coordonnateur SPS demande à ce que soit réalisé un rapport de diagnostic amiante de la chaufferie.

Enfin, l'architecte demande un avis du contrôleur technique pour débiter les travaux. La commune espère un lancement des appels d'offre avant la fin de l'année pour un début des travaux en février/mars.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Les comptes de la coopérative scolaire sont gérés par l'O.C.C.E. Mme Roussel en est la mandataire.

Le montant de la coopérative scolaire de Serqueux au 30/08/24 est de 4981,05€.

Cette coopérative nous permet de réaliser divers projets à destination des élèves comme la participation au dispositif « Ecole et cinéma », d'assister à des spectacles, d'enrichir les contenus des séances d'apprentissages par le biais de sorties. Diverses actions sont alors menées pour financer ces projets tels que la vente de photos de classe, de calendriers (932 euros) ; l'organisation d'un cross parrainé, d'un marché de Noël....

Les principales dépenses : - paiement des cotisations d'assurances scolaires 254,71 euros
- transport au collège 98 euros
- spectacle de contes 360 euros

Le don des familles s'élève à 739 euros. L'association « Grandir en s'amusant » a financé le transport des deux cars à hauteur de 196 euros pour la sortie en forêt. Nous vous remercions tous de votre participation. La société LINKT a fait don de deux ordinateurs et souris à l'école.

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES

Pas de remontée.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 25 février 2025 à 18h.

Séance levée à 19h30

Procès-verbal rédigé par Madame Brecq et Madame Pigny.

